

Un gouffre à 18,5 milliards d'euros pour le contribuable

LA SNCF EST À L'IMAGE DE BEAUCOUP de services publics aujourd'hui : elle coûte de plus en plus cher pour une qualité de service de plus en plus dégradée. Ancien magistrat de la Cour des comptes et président de Fipeco.fr, François Ecalte a fait l'addition : les contribuables ont réglé une facture de 18,5 milliards d'euros pour le transporteur ferroviaire l'année dernière. Avant même d'avoir acheté leur premier billet !

Un budget gargantuesque, équivalent à l'ensemble des moyens alloués à la mission cohésion des territoires, qui regroupe le logement, l'insertion et l'hébergement des personnes vulnérables, l'aménagement des territoires et la rénovation énergétique pour tout l'hexagone. La SNCF pourrait être le septième poste budgétaire de l'Etat.

Comment est-on arrivé à un tel montant ? « La principale contribution des contribuables aux coûts de fonctionnement de la SNCF est "la vente de prestations de services ferroviaires" par SNCF Voyageurs aux "autorités organisatrices" des transports régionaux, à savoir les régions (3,6 milliards d'euros) et Ile-de-France Mobilités (3,2 milliards d'euros) », explique François Ecalte sur son site.

Subvention. A ces presque sept milliards d'euros viennent s'ajouter une subvention de 2,4 milliards d'euros pour réduire le coût des transports ferroviaires de proximité. L'Etat achète aussi à SNCF Voyageurs des trains Intercités (200 millions). Additionnés les uns aux autres, ces premiers versements atteignent 9,4 milliards d'euros, uniquement pour régler

moins de la moitié (43%) des coûts de fonctionnement de la SNCF sur le marché domestique, qui ont atteint 22 milliards l'année dernière. Dit autrement, « les usagers n'ont payé que 57% du coût des services ferroviaires et les contribuables non usagers ont largement financé les transports des usagers », décrypte François Ecalte.

Il convient ensuite d'ajouter plus de cinq milliards d'euros de soutien à l'investissement du groupe qui en pèse dix milliards. Vingt-cinq milliards d'euros de dettes ont par ailleurs été repris le 1er janvier 2020 - avant quinze autres le 1er janvier 2022. En 2021, la charge d'intérêts était de 700 millions pour l'Etat. Avec la hausse de la dette et la hausse des taux, la facture va dépasser le milliard d'euros cette année. « Le coût total net de la SNCF, hors protection sociale des cheminots, pour les contribuables est ainsi estimé à 15,2 milliards d'euros en 2021 », calcule François Ecalte.

Pour être tout à fait complet, ce dernier ajoute le coût du régime spécial de retraite des cheminots (retraite à 55 ans et 50 ans pour les agents de conduite). Un régime qui n'est évidemment pas équilibré : sur les 5,2 milliards d'euros de pensions versés en 2021, l'Etat en a réglé les deux-tiers, c'est-à-dire 3,3 milliards (64%). Facture finale pour le contribuable : 18,5 milliards d'euros en 2021, en hausse de 1,8 milliard par rapport à 2020 (+10%). Une charge qui « s'est ajoutée au prix payé par les voyageurs pour acheter des billets et par les entreprises pour transporter leur fret », souligne François Ecalte.

Raphaël Legendre

@LEGENRA 